

# Comme une nouvelle

Bulletin municipal

## VIE MUNICIPALE

🕒 p. 4 D'une année à l'autre

## VIE COMMUNALE

🕒 p. 6 Déneigement et élagage

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

🕒 p. 9 Nouvelles initiatives

## CULTURE

🕒 p. 13 Théâtre à l'école





## Horaires d'ouverture de vos mairies

### *Mairie des Abrets en Dauphiné*

**du lundi au vendredi**

8h30 - 12h et 13h30 - 17h

**samedi** 9h - 12h

Tél. 04 76 32 04 80

### *Mairie déléguée de La Bâtie-Divisin*

**mardi** 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

**jeudi** 8h - 12h

**vendredi** 8h30 - 12h30

**samedi** 10h - 12h

Tél. 04 76 32 07 35

### *Mairie déléguée de Fitolieu*

**lundi** 8h30 - 12h et 15h - 18h

**mardi** 8h30 - 12h

**mercredi** 8h30 - 12h30

**jeudi** 8h30 - 12h

**vendredi** 8h30 - 12h et 14h - 16h30

Tél. 04 76 32 07 20

COMME UNE NOUVELLE  
n° 13 hiver 2020

Directeur de publication : François Boucly, Maire  
Comité de rédaction : commission communication  
Création maquette : Sarah Arnaud - [www.kazeine.com](http://www.kazeine.com)  
Mise en page : Yaelle Ollinet

Relecture : Claudine et Jean-Loup Claperon  
Photos Yaelle Ollinet, DR - une © freepik  
Imprimé à base d'encre végétale sur papier PEFC  
par l'imprimerie Fagnola à La Tour-du-Pin  
Tiré à 3300 exemplaires - février 2020  
Distribution Mairie des Abrets en Dauphiné

**Ville des Abrets en Dauphiné**  
**1 place Éloi Cuchet**  
**38490 Les Abrets en Dauphiné**  
**[www.les-abrets-en-dauphine.fr](http://www.les-abrets-en-dauphine.fr)**  
**tél. 04 76 32 04 80**



Le premier bulletin municipal de l'année 2020 est le dernier de ce mandat.

De nombreux travaux ont été encore lancés ces derniers mois. La réfection complète des trottoirs sur le haut de la rue Gambetta, et de la route entre les deux ronds-points, qui se terminera au printemps, au retour des températures plus clémentes et un temps plus sec. Le pump track, ce lieu destiné à tous les objets à roulettes (vélos, skate boards, trottinettes et autres objets roulants) prend un peu de retard dû aux intempéries mais avance.

Ceux d'entre vous qui ont plus de 60 ans en 2020 ont reçu leurs « cartes senior » et nos anciens ont reçu leur traditionnel colis de Noël. Le partage de la galette avec les aînés de toute la commune nouvelle a eu lieu le 26 janvier avec toujours autant de succès. Les travaux du Foyer d'Accueil Médicalisé Jean Jannin avancent bien et dans de bonnes conditions. Je voudrais inciter les Abrésiens en Dauphiné qui n'ont jamais vu l'église de La Bâtie-Divisin, à aller découvrir ce joyau communal.

L'analyse pour le choix des entreprises pour les travaux du parking Doutan est fait et la sécurisation du carrefour avec la rue d'Italie organisée. Un projet qui tenait très à cœur à mon fidèle et très précieux 1<sup>er</sup> adjoint de la commune historique des Abrets, Noël Perrin. Le « Père Noël », notre « Nono » nous a malheureusement quitté le 8 janvier à l'âge de 80 ans, après 19 années au service des Abrésiens. L'ensemble du Conseil municipal et des agents communaux sont très affectés par ce départ.

Nous lui devons entre autres la qualité de la réhabilitation de la maison dauphinoise dans le respect du budget, un chantier très compliqué qu'il a géré au quotidien pendant toute sa durée. Son sourire, sa bonne humeur, ses compétences et sa présence nous manqueront à tous.

La patinoire et le marché de Noël ont été secoués par de violents coups de vent, et je remercie à nouveau l'ensemble des commerçants pour leur engagement. Ces événements climatiques soudains nous rappellent à quel point penser développement durable est important.

Je voudrais profiter de cet édit pour remercier l'ensemble du Conseil municipal, le personnel communal, les bénévoles qui œuvrent pour la commune, les comités des fêtes et l'ensemble du monde associatif pour leur implication au quotidien.

En ce début d'année, je voulais aussi en mon nom et en celui de l'ensemble du Conseil municipal, vous souhaiter une belle et heureuse année 2020.

*François Boucly*  
Maire des Abrets en Dauphiné

*Thierry Cleyet-Marel*  
Maire délégué de La Bâtie-Divisin

*Benjamin Gastaldello*  
Maire délégué de Fitiellieu

## Sommaire

pages 4 & 5

**Vie municipale**

pages 6 & 7

**Vie communale**

pages 8 & 9

**Développement durable**

pages 10 & 11

**Travaux et voirie**

page 12

**Santé et social**

page 13

**Culture**

pages 14 & 15

**Enfance et jeunesse**

pages 16 à 21

**Associations**

pages 22 à 25

**Pratique**

page 24

**Libre propos**

page 26

**État civil**

page 27

**Autrefois**

## D'une année à l'autre

La période des fêtes de fin d'année est toujours riche en animations sur notre commune. Les associations rivalisent d'originalité pour proposer des temps forts et chaleureux dans un esprit d'ouverture et de partage quand les services techniques illuminent et décorent les rues pour signaler son chemin au Père Noël.

En début d'année, le Maire et les Maires délégués satisfont aux traditionnelles cérémonies des vœux. Une nouvelle année commence, au rythme du travail et de l'investissement des agents communaux au service de la population, à votre service.

Retour en images sur quelques moments festifs !



Bon repas et chants sur les thèmes de la fraternité et de la solidarité pour le repas de Noël de l'école du Mâcle.



Menu de fête pour les 114 enfants scolarisés dans les écoles des Dauphins, Tabarly & Tazieff et leurs enseignants !



Les 91 enfants recugnots se sont aussi régalez d'un menu festif, en attendant la visite du Père Noël.



Les membres élus et bénévoles du CCAS réceptionnent les colis de Noël avant leur distribution aux aînés de la commune.



Christine, Angélique et Mireille (ici entourées des Atsem de Fitolieu) ont régalez 345 convives lors des repas de Noël des écoles de Fitolieu et La Bâtie-Divisin.



La créativité des services techniques apporte de la féerie aux places de la commune.



Deuxième édition du « Père Noël n'est pas une ordure », matinée dédiée aux cadeaux et à la décoration durables !



Les enfants sages (et les autres) ont trouvé une boîte aux lettres en liaison directe avec le Père Noël place Éloi Cuchet.



Marché de Noël et patinoire ont animé la place Éloi Cuchet. Pour le plaisir des petits et des grands... toujours aussi impressionnés par le Père Noël !



Les traditionnelles cérémonies des vœux, menées par François Boucly, Maire ainsi que Thierry Cleyet-Marel et Benjamin Gastaldello, Maires délégués, ont rassemblé de nombreux habitants de la commune.



## Déneigement : obligations, sécurité, bon sens & solidarité

Les dernières années témoignent de chutes de neige précoces. Alors que les arbres avaient encore leurs feuilles, ils n'ont pas résisté au poids de la neige automnale. Nombre d'entre eux ont cassé, endommageant câbles téléphoniques ou électriques et bloquant certaines voies de circulation.

Ces épisodes neigeux rappellent que nous avons des responsabilités partagées pour que les conditions météorologiques saisonnières impactent le moins possible notre quotidien.

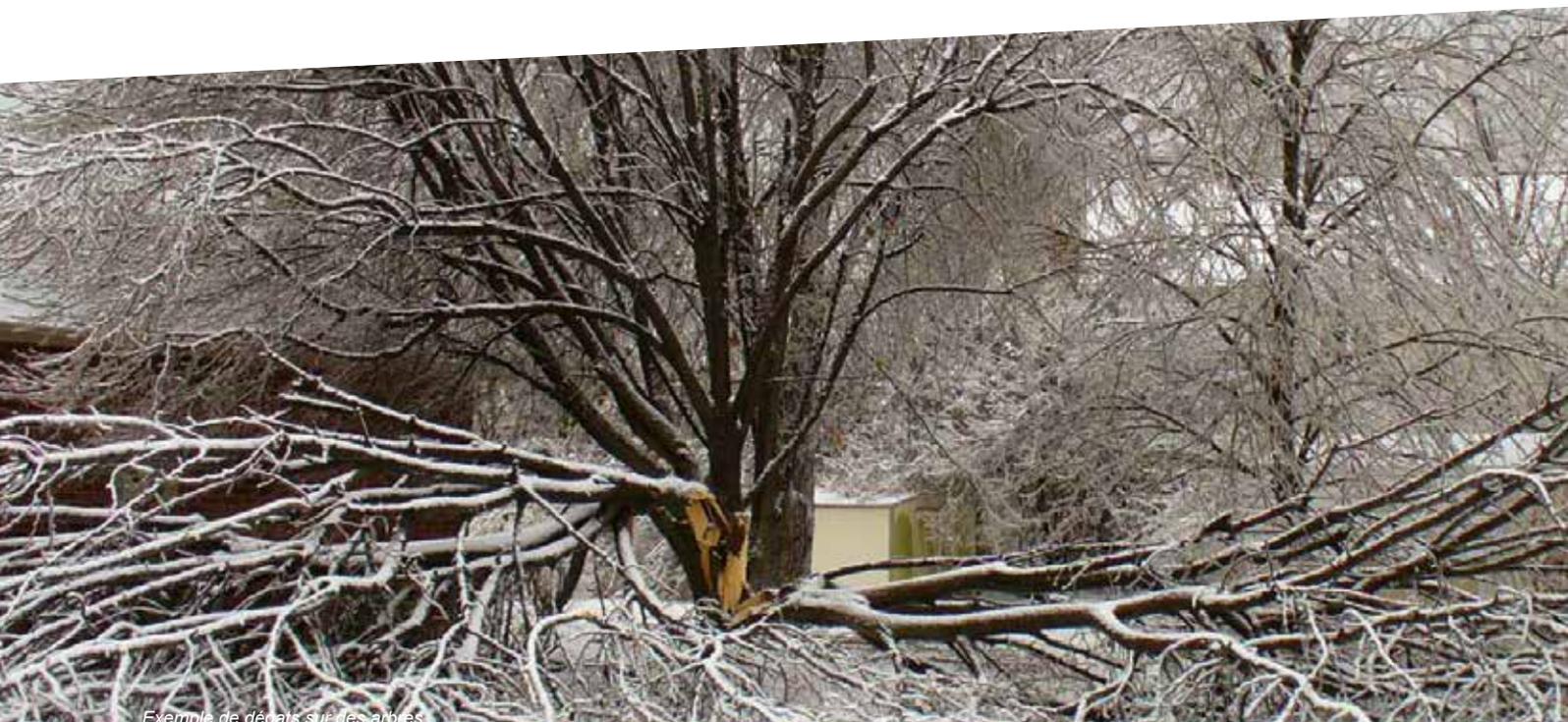
### Quelles sont les obligations de la commune ?

En cas de chute de neige, le Maire est tenu responsable de l'état des voies publiques de sa commune (article 2212-2 du code général des collectivités territoriales). Néanmoins, l'entretien des routes est divisé en trois : les nationales et autoroutes non concédées sont à la charge de l'État, les départementales à la charge du Département, les communes étant en responsabilité des voies communales.

Le Maire, par l'intermédiaire des agents des services techniques, assure donc la sécurité des usagers des voies, routes et chemins communaux. Le déneigement et la sécurisation des voies s'opèrent en premier lieu sur les voies les plus utilisées et par ordre de priorité (écoles,...). Les chemins privés - accès à certains lotissements ou ensembles immobiliers - ne sont pas compris dans les obligations de la commune et relèvent bien de celles de leurs propriétaires.

Les communes n'ont pas l'obligation d'assurer un accès à toutes les habitations, à partir du moment où l'équité est respectée. Cela signifie qu'à situation égale, si un habitant a vu sa voie être dégagée, un autre sera en droit d'exiger que la sienne le soit également. L'entretien des trottoirs appartient aussi à la commune.

L'épisode neigeux de novembre dernier a obligé les équipes municipales à œuvrer en urgence pour que la circulation soit rétablie le plus vite possible. Les agents ont été contraints de couper de nombreuses branches et de dégager de nombreux arbres tombés, ce qui a ralenti le déneigement. Cela aurait cependant pu être évité par une prise de conscience des propriétaires des arbres concernés.



Exemple de dégâts sur des arbres

## Quelles responsabilités pour les particuliers ?

Bien que les propriétaires des arbres cassés ou tombés ne représentent pas la majorité des usagers, c'est bien l'ensemble de la population qui est impacté par un défaut d'élagage. Les frottements sur les câbles, ainsi que les chutes de branches en cas d'intempéries sont une cause de mauvais fonctionnement et peuvent entraîner des dommages interrompant les services de télécommunications ou d'électricité... Tous les usagers, particuliers comme entreprises, se retrouvent pénalisés n'ayant plus le téléphone et Internet, parfois pendant plusieurs semaines. Ces carences augmentent également les difficultés d'intervention en matière de secours aux personnes.

Afin de vivre au mieux les prochains épisodes météorologiques, la Municipalité rappelle aux propriétaires leurs obligations d'élagage des plantations situées aux abords des réseaux et des routes. Dans le cas des routes, les plantations et leurs branches ne doivent pas empiéter sur le domaine public routier.

Le respect de ces obligations est une preuve de bien vivre ensemble et de respect de ses contemporains. **L'élagage est obligatoire et à la charge des propriétaires.**

## En cas d'alerte météo, soyez prévoyants !

Météo France et les médias ne sont pas avarés

d'informations sur les prévisions. Même si les alertes sont de plus en plus fréquentes, rien ne nous empêche d'anticiper par quelques gestes simples, qui faciliteront notre quotidien. Ne gardez pas vos véhicules sous un arbre ou à proximité de la toiture de bâtiments, préférez les stationner à la sortie de vos propriétés pour pouvoir sortir plus rapidement.

Vous pouvez aussi laisser vos volets électriques ouverts, cela vous évitera de rester dans l'obscurité en cas de coupure du réseau électrique.

Pendant les périodes de grand froid, la demande en électricité peut être très forte. Pour éviter les pics de consommation (et les coupures d'alimentation), adoptez un réflexe citoyen en économisant l'électricité : ampoules basse consommation, chauffage électrique programmé sur 19 degrés, réduction de la consommation d'eau chaude...

**Toutes ces actions, d'entretien et de prévention, permettront autant que possible d'affronter les aléas météorologiques aussi sereinement que possible.**

**Et, par temps de neige, en plus de nos pelles à neige, armons nous de solidarité. Bien faire pour les autres, rendre service à ses voisins permet de partager nos valeurs, d'accentuer le bien vivre ensemble et d'améliorer le quotidien et le confort de tous.**



# Développement durable

## Après un an de travail, le Plan climat arrive !

L'objectif de cette année de travail pilotée par Les Vals du Dauphiné a été de co-construire un plan d'action concret, ambitieux et réaliste, permettant de lutter contre les changements climatiques et de s'y adapter.

### Un projet construit ensemble

Pour cela, tous les acteurs du territoire ont été mobilisés à travers des ateliers, séminaires, forums et réunions décisionnelles, afin de donner leur point de vue, faire remonter les priorités et proposer des actions. Collectivités, associations, partenaires institutionnels, acteurs économiques, de l'enseignement et de la formation, de l'environnement, des déchets, de l'énergie... tous ont contribué à ce projet !

**Le résultat :** un projet de 71 fiches actions portées par une vingtaine de structures, à mettre en œuvre sur les six années de durée du plan climat.

La Communauté de communes porte la moitié de ces actions et a défini un budget prévisionnel annuel d'environ 100 000 €, s'ajoutant aux 80 000 € actuels dédiés aux actions de développement durable. En bilan, plus d'un million d'euros sur 6 ans sont fléchés par la collectivité.

### Sur quoi travaille-t-on ?

5 domaines d'actions prioritaires ont été identifiés :

- Les bâtiments résidentiels et tertiaires
- L'agriculture
- Les mobilités
- La production d'énergies renouvelables
- L'animation du plan et la sensibilisation

### Quelques actions phares

- Soutenir la rénovation de l'habitat individuel avec la plateforme MA RÉNO
- Déployer le conseil en énergie partagé pour permettre aux communes de mieux maîtriser les consommations de leur patrimoine
- Être exemplaire sur les nouvelles constructions publiques (conception bioclimatique, éco-matériaux locaux, réglementation thermique,...)



- Élaborer un Projet Alimentaire de Territoire permettant de rapprocher les consommateurs (individuels ou collectifs) des producteurs locaux
- Accompagner les agriculteurs pour rendre les systèmes résilients
- Développer une gestion vertueuse des forêts pour piéger le carbone et favoriser la biodiversité
- Axer les politiques d'urbanisation sur la revitalisation des centres-bourgs
- Définir une stratégie et un plan d'action de mobilité territoriale en partenariat avec les communes et les acteurs économiques
- Favoriser les mobilités douces (vélo, marche)
- Encourager le développement des énergies renouvelables (photovoltaïque, biogaz, bois...) en restant vigilant sur les impacts potentiels
- Accompagner des projets citoyens de production d'énergie renouvelable
- Organiser des événements de sensibilisation grand public associant l'ensemble des acteurs
- Développer un conseil « PLAN'ET » sur les projets de développement durable locaux
- Former les élus et les techniciens et favoriser les échanges de pratiques

### Les étapes à suivre

D'ici la fin de l'année, les fiches actions seront finalisées et le plan climat sera envoyé aux autorités pour avis. Une consultation publique suivra : chacun pourra donner son avis sur le projet de plan climat ! La consultation aura lieu sur le site Internet de la collectivité et des permanences seront organisées. À la suite, une fois les modifications intégrées, le plan sera soumis au vote du Conseil communautaire pour adoption.

### Un plan évolutif

Toutes les contributions sont les bienvenues et pourront enrichir le plan tout au long de son existence. N'hésitez pas à nous contacter (contact@valsduadaphine.fr).

Les communes seront conviées à participer et pourront si elles le souhaitent signer une charte d'engagement avec une liste d'actions à mettre en œuvre.

# De nouvelles initiatives durables aux Abrets en Dauphiné

## Se déplacer en vélo à assistance électrique et subventionné

Dans la continuité de ses actions pour la mobilité douce (détribus, achat de VAE pour le personnel...), le Conseil municipal a récemment voté pour la création d'une subvention pour l'achat de vélos à assistance électrique pour les habitants de la commune, à hauteur de 50 € par demande sur une enveloppe de 1000 €, soit 20 vélos subventionnés maximum/an.

L'attribution du « Bonus vélo » de l'État est aujourd'hui conditionnée par l'attribution d'une aide locale. Cette aide communale déblocquera donc l'aide nationale, permettant aux particuliers de cumuler les deux aides.

Attention aux caractéristiques des vélos, il est conseillé de consulter les conditions avant l'achat pour être sûr d'être éligible.

Les dossiers de subvention seront disponibles dans les accueils des mairies ainsi que sur le site Internet, et seront à renvoyer vers le service développement durable, que ce soit par mail ou en version papier.

## Des travaux d'isolation pour économiser l'énergie

Dans un but de réduction de sa consommation d'énergie, la commune des Abrets en Dauphiné poursuit ses actions d'économie d'énergie dans les bâtiments publics en procédant à l'isolation des réseaux de chauffage des chaudières à gaz. La tuyauterie n'étant pas, ou qu'en partie, isolée, il

subsistait une déperdition énergétique certaine dans ces locaux. Grâce à la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie, la commune a fait isoler les réseaux de chauffage principaux sans que cela ne lui coûte un euro. Ce sont donc environ 9000 € de travaux d'isolation qui ont été économisés, économie à laquelle viendra s'ajouter celle qui sera induite par l'isolation des réseaux.

## Réparer pour aller plus loin : le développement des repair cafés sur le territoire

En compagnie de bénévoles, outillés et expérimentés, réparer toutes sortes d'appareils, meubles, objets utiles ou encore vêtements... tel est le principe des Repair Cafés qui œuvrent à faire durer nos objets du quotidien plutôt que de les remplacer à la première panne.

Le Repair Café le plus proche se trouve à La Tour du Pin, et si demain le plus proche se trouvait aux Abrets en Dauphiné ?

Vous êtes bricoleur/se, vous aimez partager votre savoir avec les autres... et si vous vous investissiez dans ce projet avec des amis, de la famille ou tout simplement d'autres habitants de votre commune ?

Pour vous faire accompagner, contactez le service développement durable : [developpement-durable@les-abrets-en-dauphine.fr](mailto:developpement-durable@les-abrets-en-dauphine.fr) ou 04 76 32 04 80.



## Démarrage des travaux du centre nautique

**Mi-novembre 2019, la piscine des Abrets en Dauphiné a fermé ses portes pour rénovation. Aperçu des enjeux pour notre territoire et des prochaines phases de travaux.**

### **Pourquoi cette réhabilitation ?**

La piscine des Abrets en Dauphiné, ouverte en 1977, a été réalisée suivant le concept industrialisé de la piscine « Tournesol », issu du concours des Mille piscines (1969). Elle possède ainsi une identité architecturale et patrimoniale très forte que la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, gestionnaire de cet équipement intercommunal, souhaite préserver.

Malgré son entretien régulier, le bâtiment ne répond plus aujourd'hui aux normes en vigueur et aux besoins actuels des usagers, notamment en terme d'isolation, d'accessibilité, de volume et d'organisation fonctionnelle. C'est pourquoi un projet de réhabilitation est engagé par la Communauté de communes afin de réaliser d'importants travaux sur la couverture, le traitement d'air et la mise en conformité des locaux existants. Ces travaux sont accompagnés de la réalisation d'une extension permettant elle aussi de mieux satisfaire aux normes actuelles.

Réhabilité, le Centre nautique intercommunal offrira un bassin couvert de 25m sur 6 couloirs de nage, avec un fond amovible permettant à l'équipement de s'adapter aux différentes utilisations. Il sera accompagné d'un espace détente, et disposera de vestiaires entièrement repensés, pour le confort de ses usagers.

### **Une nouvelle compétence pour les Vals du Dauphiné**

Les Vals du Dauphiné ont pour mission de gérer, aménager et entretenir les équipements sportifs d'intérêt communautaire. L'accueil de la natation scolaire à l'année concernant l'ensemble des Communes de l'intercommunalité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et dans le cadre de la compétence « sport », la gestion du Centre nautique des Abrets en Dauphiné est donc effectuée par la Communauté de communes (délibération 217-2017-217 du Conseil communautaire). Ce transfert de gestion n'est toutefois devenu effectif qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### **Calendrier des travaux**

#### **Phase 1 - début du 4<sup>e</sup> trimestre 2019**

Fermeture de l'équipement pour travaux.

Pendant cette période,

l'ensemble des activités (accueil des scolaires, accès des clubs) est transféré au Centre nautique intercommunal situé à La Tour du Pin.

#### **Phase 2 - 4<sup>e</sup> trimestre 2020**

Réouverture progressive de l'équipement, permettant la réalisation des différents contrôles de sécurité et de bon fonctionnement.

#### **Phase 3 - janvier 2021**

Remise en service complète de l'équipement réhabilité et accueil des scolaires

**Retrouvez l'avancée des travaux sur le site des Vals du Dauphiné [www.valsdudauphine.fr](http://www.valsdudauphine.fr).**



# Des projets immobiliers pour valoriser la commune

**De nombreux projets immobiliers offrant des opportunités de logements contribueront à augmenter l'attractivité de notre commune. Ses projets répondront à une demande de logements actuellement non satisfaite et renforceront la qualité de nos centres-bourgs.**

## **Au cœur de Fitilieu**

Le projet de restructuration du centre-bourg de Fitilieu date de plusieurs années. Après la démolition de l'ancien bâti, vétuste, le site attendait un projet immobilier qui n'a pas vu le jour. Les règles d'urbanisme ont évolué, des problématiques d'assainissement sont apparues et après résolution c'est le promoteur SEMCODA, qui avait pourtant reçu un permis de construire qui a abandonné le projet.

Bonne nouvelle néanmoins pour ce début d'année, le promoteur local Maisons Passions propose une réponse aux demandes des élus et des habitants. Le permis de construire obtenu augure de la prochaine construction d'un bâtiment à étage de 8 logements. En accession à la propriété, ce projet comportera des stationnements et un espace commercial, idéalement dédié à un établissement de restauration en rez-de-chaussée.

## **Des solutions hôtelières**

Il est parfois difficile dans le cadre de nuitées professionnelles de trouver une offre suffisante sur

notre territoire. Afin de satisfaire à cette demande et de répondre aux besoins réels des entreprises, qui accueillent des salariés en formation pour des temps plus ou moins longs et en créant une nouvelle activité économique hôtelière sur la commune, un projet verra le jour au premier semestre 2020. Il se situera rue d'Italie, à proximité du collège Marcel Bouvier. Le permis de construire délivré fin 2019 promet un ensemble immobilier mixte qui comportera logements, bureaux, activités de restauration et un appart'hôtel de plusieurs chambres.

## **Renouveler l'espace urbain**

Les collectivités ont pour mission de renouveler l'espace urbain et d'œuvrer à la restructuration des quartiers. Ce sera prochainement le cas du quartier Pierreton. EPORA, établissement public foncier, a acquis deux propriétés jouxtant l'ancien garage municipal et s'apprête à procéder à leur mise à nu. La commune, de son côté, réfléchit à l'aménagement du terrain en trouvant un opérateur qui va réaliser le projet. D'ici quelques années, nous devrions assister à la réalisation d'une cinquantaine de logements en accession à la propriété, sur des bâtiments à trois étages, avec de l'activité économique ou de service en rez-de-chaussée et parking en sous-sol.

Une présentation en réunion publique au cours du premier semestre devait permettre à la population de prendre connaissance des orientations du projet.



Extérieur du projet immobilier à Fitolieu © Maisons Passions



Localisation du futur projet hôtelier - rue d'Italie © Maisons Passions



Projet hôtelier aux Abreïs © Maisons Passions

## Le portage des repas à domicile bientôt en liaison froide

**Le restaurant scolaire de l'école de Fitolieu, en plus de son activité de préparation des repas pour les élèves de Fitolieu et La Bâtie-Divisin, propose un service de portage des repas à domicile pour les aînés de la commune. Ce service, dont les bénéficiaires profitent du lundi au vendredi, prend de l'ampleur et voit l'augmentation du nombre de ses usagers. Aussi, pour monter en quantité de production et en qualité de service, les repas font désormais l'objet d'un mode de production en liaison froide.**

### **Qu'est ce que la liaison froide ?**

La liaison froide positive permet de conserver vos plats sur une période de 3 à 6 jours au maximum. Après leur cuisson, les aliments sont séparés en portions individuelles et leur température est ensuite abaissée brutalement de 65°C à 10°C en moins de 2 heures. Les portions individuelles sont ensuite stockées en permanence à des températures comprises entre 0 et +3°C. Elles sont par la suite acheminées en boîtes isothermes et livrées froides chez les bénéficiaires du service de portage des repas. La liaison froide permettra une livraison à toute heure, ce qui n'est pas possible actuellement

en liaison chaude, les repas devant être livrés juste avant leur consommation.

### **Des avantages partagés**

La production en liaison froide, qui nécessite des aménagements dans les locaux du restaurant scolaire, a des avantages tant pour le personnel en cuisine que pour les bénéficiaires du service.

Actuellement, le portage des repas à domicile n'est pas opérationnel les samedis et dimanches. La liaison froide permet la dissociation du temps de fabrication et du temps de consommation des plats. Cela évite une production en continu et une répartition des tâches des agents municipaux sur la journée et sur la semaine de travail. La liaison froide permet également un ajustement des quantités commandées, stockées et préparées. Ce nouveau mode de conservation permettra de répondre aux demandes toujours croissantes des usagers.

Enfin, et surtout, le procédé de conservation en liaison froide permettra de répondre aux demandes de repas portés à domicile les samedis et dimanches. Les repas seront livrés le vendredi et trouveront leurs places dans les réfrigérateurs des bénéficiaires en attendant d'être consommés durant le week-end.



**Pour la deuxième année, la Municipalité propose des ateliers de création artistique à tous les élèves de CM1 de la commune. Après un atelier numérique en 2019, l'hiver 2020 sera l'occasion de découvrir le travail théâtral mené par nos jeunes pousses.**

Véro Frêche et Yannick Barbe, comédiens fondateurs de la compagnie Les Noodles, ont travaillé de concert avec les enseignants et la commission culture afin de proposer un atelier sur mesure aux élèves de la commune.

Prenant les contes comme points de départ, les deux artistes accompagnent sur le chemin de la pratique théâtrale nos jeunes acteurs en herbe.

En décembre, le premier atelier, par groupe de quinze enfants, a permis une approche des contes travaillés en classe et de nombreux exercices

d'écoute et de pratiques corporelles.

Comment occuper l'espace du « plateau » (la scène) ? Comment jouer ensemble ? Quelle est l'importance du regard ? À quoi servent les silences ? Comment incarner un personnage ?

Les artistes permettent aux enfants de s'exprimer à leur rythme, en respectant leurs personnalités. Les plus introvertis prennent le recul nécessaire pour trouver leur juste place quand les plus agités surprennent parfois leurs enseignants par leurs

capacités d'écoute et de concentration.

Les exercices intégrés, les enfants se confrontent à la vidéo en devenant acteur !

La seconde partie des ateliers a mis les élèves en situation de jeu devant la caméra dans un (presque) véritable plateau de tournage. Fond vert et lumières éblouissantes, un peu d'émotions et quelques tremolos dans la voix pour débiter... On inspire, on expire et on se lance ! On écoute l'autre, on occupe l'espace, on ne se précipite pas pour ménager son effet, on se redresse, on articule... et c'est dans la boîte !

## Des ateliers théâtre pour apprendre à vivre ensemble

Le travail de vidéastes commence pour Véro et Yannick. Ils procéderont à l'incrustation des décors (réalisés en classes par les enfants) et au montage des scènes jouées par les enfants. La finalité de ce travail sera présentée sur scène par les apprentis

comédiens les plus téméraires le vendredi 21 février à la salle Vercors, devant camarades et familles réunis.

**Ce projet artistique collaboratif bénéficie aux élèves, qui découvrent une manière alternative de s'exprimer. Il participe à l'enrichissement des rapports interpersonnels au sein des classes, construisant l'expérience des pratiques artistiques des jeunes.**



Les élèves de CM1 pendant des exercices de théâtre

# Enfance et jeunesse



## *L'actualité de l'école Tazieff*

### **L'école Tazieff prépare sa classe de découverte**

Trois classes de l'école vont partir en classe de découverte au mois de juin 2020 aux chalets de Saint Hugues dans le massif de la Chartreuse.

Au programme, randonnées, orientation et biathlon. Un conteur accompagnera les classes.

Ce projet pourra se faire grâce aux subventions de la Mairie, du sou des écoles et de la coopérative.

### **Le parlement des enfants**

Tous les élèves de l'école ont rencontré en début d'année scolaire Monsieur le Maire.

Pour enrichir la découverte de la vie citoyenne, une classe de CM1-CM2 participe au projet « le parlement des enfants ». Les élèves élaborent un projet de loi sur l'égalité homme-femme. S'il est retenu, ils iront à Paris le présenter à l'Assemblée nationale.

### **1, 2, 3 scratchez**

Une classe de CM1-CM2 a réalisé une animation numérique en s'initiant à la programmation informatique à l'aide des tablettes financées par la Mairie.

### **Label éco-école**

Notre école postule pour avoir le label éco-école. Le thème retenu est la biodiversité. Le comité de pilotage gère ce projet. Il est composé des éco-délégués, des enseignants, des parents, de la Mairie. Un état des lieux a été réalisé. Avant les vacances de Noël, les éco-délégués, le SICTOM et la Mairie ont fait le transfert du compost. Il sera prêt à être utilisé dans notre jardin au printemps. Mi-janvier, les élèves vont fabriquer des nichoirs et des mangeoires pour les oiseaux. Si vous souhaitez nous aider pour construire un hôtel à insectes, une spirale à insectes ou si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous contacter.

### **Espace naturel sensible**

Pour enrichir notre projet autour de l'environnement, les 4 classes vont participer à une sortie raquettes au col de Porte dans le cadre des espaces naturels sensibles. Cette sortie est financée par le Département de l'Isère et par la coopérative.

### **Musique écolo**

Les 4 classes de l'école sont accompagnées pendant 15 séances par Patricia des VDD pour réaliser un spectacle musical à partir d'objets de récupération. Les familles sont venues assister au concert à la salle Vercors le vendredi 24 janvier.

## *Spectacle musical « Julien et les copains du monde » à l'école maternelle des Dauphins*

Vendredi 6 décembre, les élèves de l'école maternelle Les Dauphins ont assisté à un spectacle musical interactif offert par la Municipalité à l'occasion des fêtes de Noël.

Grâce à l'histoire de Julien et de ses copains, ils ont voyagé en xylotron, véhicule magique, en Chine, au Mali, à Cuba et en Inde pour découvrir des instruments de musique : les congas de Cuba, la kora du Mali, le lu sheng de Chine et les tablas d'Inde.

## Des nouvelles de l'école de La Bâtie-Divisin

### La noix dans tous ses états

En partenariat avec les associations « Sauvegarde du Patrimoine » et « Si la Bâtie m'était contée », les enfants de l'école de La Bâtie-Divisin ont pu revivre la récolte des noix telle qu'elle se pratiquait autrefois à La Bâtie-Divisin.

Le 14 octobre, les CP, les CE et les CM ont ramassé des noix dans la noyeraie de M<sup>me</sup> Luzet. Le lendemain, aidés par les anciens, les parents et les maternelles, ils ont effectué une mondée. Ils ont pu ainsi découvrir comment était fabriquée l'huile de noix.

Durant le mois de novembre, toutes les classes de l'école ont préparé une exposition sur le thème des noix. Productions plastiques, affiches documentaires, réalisations culinaires à base de noix ont été faites. Le 30 novembre, ces travaux ont décoré la salle des fêtes où était organisée une mondée pour les habitants de la commune. Les CE ont prolongé ce travail le 15 et 16 décembre en invitant M. Ronget pour confectionner du pain aux noix.

Ce projet a non seulement permis d'apprendre aux enfants ce qu'était une mondée mais ce fut également l'occasion de créer des échanges entre les classes et entre les différentes générations.

### Le festival du pisé

Le week-end du 30 septembre, les classes de CE et de CM ont été associées au festival du pisé qui se déroulait au jardin partagé de La Bâtie-Divisin. Alba et Anne-Sophie, deux intervenantes de Craterre, leur ont fait découvrir la composition de la terre utilisée pour faire du pisé. À travers différentes expériences, elles leur ont expliqué pourquoi les murs en pisé résistaient aux intempéries. Chaque enfant a réalisé un bloc en pisé. Beaucoup d'entre eux sont revenus le dimanche pour animer un des stands du festival du pisé et faire partager aux visiteurs leurs savoirs.

### Les petits Recugnots à la programmation

De novembre à mi-décembre, les CM ont participé à un projet TICE associant différentes classes iséroises de cycle 3. Ils avaient pour mission de réaliser en 6 semaines une petite vidéo en utilisant le programme Scratch. Ils ont dû se familiariser au codage pour faire dialoguer et déplacer leurs personnages dans différents décors. Ils ont réussi avec brio ce challenge.

Vous pouvez découvrir leurs réalisations en allant dans leur studio nommé LA BATIE DIVISIN à l'adresse suivante : <https://scratch.mit.edu/studios/25558994/>



# Associations



## Basket club Les Abrets

Nous sommes très satisfaits de ce début de saison. Nous comptons 104 licenciés, à partir de 4 ans, répartis sur 9 équipes : U7, U9, 2 équipes U11M, U11F, 2 équipes U13F, U18F (en entente avec Les Avenières) et seniors féminines.

Mercredi 18 décembre, nous avons organisé le kinder day afin de fêter la fin de la première partie de saison. Plus de 40 enfants de 4 à 11 ans ont participé à cet après-midi jeux, encadrés par Paul et 7 joueuses U18. Ce sont ensuite une vingtaine de joueuses U13 qui ont foulé le terrain. Encadrants et joueurs sont tous repartis avec un sac contenant clémentines et papillotes.

Dimanche 8 mars, nous organiserons notre loto à la salle Vercors de Fitialieu. Nous vous attendons nombreux ! Dans le cadre de l'Opération Basket École, nous interviendrons dans les écoles et organiserons un tournoi, le 18 juin, qui regroupera environ 380 enfants.

Le Basket Club Les Abrets vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020 !

## Des nouvelles de la Pierre du Ciel

Notre association de quartier la Pierre du Ciel se porte bien ! Lors de l'assemblée générale, les comptes-rendus (moral et financier) des activités 2019 ont été présentés, et tous les adhérents satisfaits de ces instants amicaux. Après le renouvellement des cotisations, l'annonce des projets 2020 (repas des adhérents autour d'un buffet à la salle des fêtes des Abrets, vide-grenier au parc Bisso, voyage de journée en septembre), le partage de la galette des rois a réuni tous les participants dans un moment convivial. Nous ne manquerons pas de vous reparler de ces futures rencontres dans la prochaine édition et dans la presse locale.

**Pour participer à tous ces instants festifs, pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire, appelez Marie-Françoise au 06 66 21 25 64 ou Liliane au 06 38 85 43 64.**



## Club cyclo des Abrets et environs

Le club de Cyclotourisme des Abrets compte 44 licencié(e)s et est ouvert à tous et toutes les cyclistes qui désirent faire du vélo et découvrir les parcours de notre région.

Nous faisons des sorties tous les mercredis à partir du mois de février. Nous vous invitons à venir essayer de rouler en club sans engagement de votre part. Toutes les informations utiles sont sur notre site <https://cyclolesabrets38.wixsite.com/>.

Nous organiserons également, en 2020, deux manifestations :

- Le Rallye des 3 lacs le 21 mai 2020 à Fitialieu (salle Vercors) vélo de route et repas !
- Le rallye VTT Le Ronceveau le 18 octobre au départ de La Bâtie-Divisin.

Le groupe des féminines pédalera jusqu'à Toulouse en septembre prochain. D'ici là osez le vélo... venez nous rejoindre.

## Sou des écoles La Bâtie-Divisin

Depuis septembre le nouveau bureau du sou des écoles de La Bâtie-Divisin est à pied d'œuvre pour poursuivre, dans le sillage des prédécesseurs, l'organisation de manifestations. Pour commencer, ont eu lieu fin 2019, la vente de sacs décorés avec les dessins des enfants et la 10<sup>e</sup> édition du marché de Noël qui a été un grand succès. Bonne humeur et partage étaient au rendez-vous, avec un bilan très positif pour ce week-end.

On ne lâche rien et on continue avec notamment le prochain évènement à ne pas manquer ! Que l'on soit sportif ou non, coureur ou marcheur, jeune ou moins jeune, rendez-vous le dimanche 12 avril 2020 pour la 4<sup>e</sup> édition du Run'cugnot. Les inscriptions sont déjà ouvertes via le site : [www.runcugnot.fr](http://www.runcugnot.fr). Vous y trouverez également toutes les informations utiles sur l'organisation.

Un grand merci à tous les bénévoles et nos partenaires.

**N'hésitez pas à nous suivre sur notre page facebook : [www.facebook.com/soulabatiedivisin/](https://www.facebook.com/soulabatiedivisin/).**



# Associations



Tableau figuratif de Louis Franchon

## Les amis de Louis Franchon

Louis Franchon est l'un des personnages méconnus de notre commune. Son histoire vous est contée page 27 de ce journal.

Aujourd'hui, l'association Les amis de Louis Franchon veut se souvenir et côtoyer un peu mieux ce personnage hors du commun, insuffisamment honoré jusqu'ici. C'est pour réparer ce manquement qu'est née l'association Les Amis de Louis Franchon, mais aussi afin de défendre et d'assurer le rayonnement de son œuvre qu'elle souhaite porter à la connaissance des générations nouvelles. Ainsi, dans les mois qui viennent, l'association proposera conférences et expositions de certains de ses dessins et toiles et d'un ensemble de ses ouvrages, avec la solide volonté que ceux-ci soient enfin réédités, tâche à laquelle elle s'emploie déjà.

Nous remercions les personnes qui posséderaient toiles et dessins signés Louis Franchon ou Armand Diel de prendre contact avec notre association, le but étant de constituer un catalogue raisonné de ses œuvres. De même, nous prions celles et ceux qui détiendraient photos, documents ou toute sorte de témoignages concernant Louis Franchon, de faire de même.

**Vous pouvez nous joindre par mail à [lesamisdelouisfranchon@yahoo.com](mailto:lesamisdelouisfranchon@yahoo.com) ou par téléphone 06 41 16 05 54 et par courrier 13bis rue Jean Jannin 38490 Les Abrets en Dauphiné.**



## Orchestre d'Harmonie des Tisserands

Une trentaine de musiciens se retrouvent tous les vendredis soirs à 20h30, salle de répétition près de l'école Joliot-Curie et, sous la direction de Sylvain Petiot, travaillent un répertoire allant du jazz à la musique classique, du contemporain au rock, de la variété française à la variété internationale. Lors des commémorations officielles des 8 mai, 8 juillet et 11 novembre, notre ancien chef Robert Ferrand reprend la baguette.

Ces moments de cohésions musicales créent au sein de l'orchestre, une ambiance amicale et de bonne humeur, rassemblant des femmes et des hommes, de tous milieux, de toutes conditions, et même de tous âges.

L'éclectisme de ce répertoire qui permet de combler un maximum d'auditeurs, mais surtout de donner envie aux musiciens d'apprendre des œuvres, parfois difficiles, mais toujours lors d'un travail collectif et individuel, avec plaisir et assiduité.

C'est avec beaucoup de bonheur que nous représentons Saint André le Gaz à l'extérieur, lors de concerts donnés dans toute la région ou à l'occasion d'échanges avec des orchestres amis, français ou étrangers.

Prochains concerts : le 28 mars 20h30 gymnase à Saint André le Gaz, le 17 mai à 17h à l'église des Abrets, le 21 novembre 20h30 salle Vercors à Fitialieu.

Rejoignez-nous, vous serez accueillis avec plaisir.

## Vocab 38

Le Volley Club des Abrets (VOCAB38), présent dans la commune depuis plusieurs décennies maintenant, se compose pour cette année 2019-2020 de :

- 2 équipes adultes : une inscrite dans le championnat UFOLEP et une dans le championnat LOISIRS Nord Isère soit 21 adultes. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues même débutantes.
- Notre école de volley (créée en 2005) pour permettre aux plus jeunes de découvrir ce sport. Nous accueillons actuellement 21 enfants encadrés par 6 bénévoles.



Les entraînements ont lieu les vendredis au gymnase du Colombier :

- De 18h à 19h pour les 6-8 ans
- De 18h à 19h30 pour les 8-15 ans
- De 20h30 à 22h30 pour les adultes.

Cette année nous avons organisé un plateau pour la section jeune le samedi 11 janvier 2020, merci à tous ceux qui ont participé et à nos bénévoles.

Afin de continuer à développer le club, nous organisons :

- Le 22 mars 2020 notre tournoi annuel 4x4 mixte au gymnase du Colombier,
- Le 6 juin 2020 notre premier concours de pétanque au boulodrome des Abrets.

À vos agendas ! Venez nombreux nous serons heureux de vous accueillir.

# Associations



## Foyer des jeunes de Fitialieu

Le 26 novembre a eu lieu l'assemblée générale du foyer des jeunes.

Après le compte rendu moral et financier, le bureau a été reconduit.

Cette année plusieurs formations pour les monitrices ont été faites, notamment le Pilates, qui a permis de créer 2 cours pour la saison 2019/2020.

Actuellement au sein du club 84 personnes pratiquent la gym, le stretching ou le Pilates et 51 personnes la danse.

### Les prochaines festivités :

- Le vendredi 20 mars 2020, concert à l'église de Fitialieu avec des chants corses « Terra Canta »,
- Le 16 mai soirée « Bollywood » pour fêter les 45 ans du club à la salle Vercors.

Une belle énergie dans les cours de rock'swing, solo swing, balboa, avec des danseurs assidus et hyper motivés !

Un premier trimestre riche en événements comme prévu, avec des stages salsa, bachata et danses de salon, des soirées conviviales (danses et repas partagés) qui se sont déroulées comme toujours dans une excellente ambiance. Bravo à tous. N'hésitez pas à venir nous rejoindre...

Des stages dans le courant 2020 vont se mettre en place, restez connectés sur Facebook « gym foyer des jeunes et fasiladanser avec lyly ».

## Centre de formation bouliste Les Abrets Romagnieu

Cette association en place depuis 2011 avec 6 jeunes, en a maintenant 38, de 7 à 17 ans. 8 moniteurs ou éducateurs entraînent des filles et garçons dans le boulodrome des Abrets.



La progression des réussites est impressionnante. La saison 2018-2019 a permis au moins de 15 ans de finir champions de France des clubs sportifs, d'avoir 4 titres de champions de France individuels et 8 titres de sous-champions.

Le CFB a été présent dans toutes les phases finales des championnats de France catégorie simple, double, combiné, club sportif, tir précision et tir progressif.

Il est un des meilleurs centres de formation de France.

Les 23 et 24 mai, le CFB organise le championnat de France combiné jeunes, moins de 15 ans et de 18 ans sur les jeux de boules de Fitialieu.

Cette compétition demande une grande organisation qui permettra de voir évoluer les meilleurs jeunes de France, venez nombreux soutenir les Abrésiens.

**Tous les jeunes intéressés par la Boule Lyonnaise sont accueillis à partir de 7 ans, inscription auprès d'Alain Clugnit 06 73 43 82 01.**



Les auditions piano et clarinette du mois de décembre à la MJC-EVS

## MJC - EVS : des clics et des graines

Qu'est-ce qu'il y a au 11 rue Jules Ferry ?  
La MJC-EVS évidemment !

Et il s'en passe des choses ! Depuis cet automne, Fanny vous accueille chaque jeudi matin dans l'espace numérique. Vous avez besoin d'un petit coup de pouce sur une démarche ? Vous souhaitez faire un skype avec le cousin qui habite Madrid ? Vous souhaitez télécharger une application ? Vous voulez apprendre à vous servir de la tablette, de l'ordinateur portable ou du smartphone que vous avez eu à Noël ? Et bien venez nous voir le jeudi matin, c'est libre, ouvert à tous, sans rendez-vous et il y a du café !

Et en sortant découvrez notre grainothèque ! Votre quoi ? Notre grainothèque ! Elle a été réalisée par un passionné du potager et elle vous permettra d'échanger librement des semences de fleurs ou de légumes. Cette grainothèque ne peut fonctionner qu'avec vous, car c'est à vous que revient la mission de l'alimenter et de la faire vivre. Alors rendez-vous dès le 1<sup>er</sup> février pour échanger, partager, discuter autour de la grainothèque. Découvrez son fonctionnement sur notre site Internet ou en passant à la MJC.

Difficile de donner ici une idée du programme qui vous attend alors RDV sur notre site Internet ou abonnez-vous à notre info lettre pour recevoir chaque mois de nos nouvelles.

[www.mjc-abrets.org](http://www.mjc-abrets.org)

## Ciné Art Loisir vous souhaite une bonne année 2020 !

### La ferme aux mille lumières

Le manque de bénévoles nous a contraint à n'ouvrir que les 6, 7 et 8 décembre 2019. Les nombreux visiteurs étaient encore plus au rendez-vous. Trois jours de féerie intenses pour la joie des petits et des grands !

Si vous voulez nous aider à continuer l'aventure en 2020, nous avons besoin de bénévoles à partir de septembre pour les installations. Nous attendons vos appels !

### Chant grégorien

Tous les jeudis, de 19h30 à 20h30, salle Chartreuse à Fitilieu. Les nouveaux sont toujours les bienvenus, même en cours d'année. Venez découvrir cet univers musical accessible à tous.

**Renseignements : 04 74 88 74 19**

[www.cine-art-loisir.com](http://www.cine-art-loisir.com)



## Avec le SICTOM, je trie, tu tries, nous trions !

**Le SICTOM de la région de Morestel gère la compétence déchets sur la commune Les Abrets en Dauphiné.**

### **Les missions du SICTOM**

Créé en 1975, le SICTOM (Syndicat Intercommunal de collecte et traitement des ordures ménagères) de la région de Morestel a pour mission de gérer la compétence déchets dans 2 communautés de communes du territoire et délègue leur traitement au SITOM Nord-Isère, responsable de l'usine d'incinération de Bourgoin-Jallieu.

Le SICTOM de la région de Morestel dessert actuellement 45 communes, (soit environ 86 500 habitants) regroupées sur 2 communautés de communes : les balcons du Dauphiné et les Vals du Dauphiné.

Le SICTOM de la région de Morestel a quatre compétences qu'il assure pour ses adhérents :

- la collecte des ordures ménagères,
- la collecte sélective dans les colonnes de tri et en bacs jaunes,
- la gestion des 8 déchèteries du territoire,

- la prévention et la réduction des déchets à la source.

Cette dernière compétence est aujourd'hui au cœur de ses missions car au-delà de limiter de façon évidente les impacts sur l'environnement et le climat, elle permet aussi de maîtriser les coûts liés à la gestion même de ces déchets.

### **Pourquoi trier et réduire sa poubelle d'ordures ménagères**

Trier pour mieux recycler est le cheval de bataille du SICTOM depuis plus de 20 ans et de nombreux efforts des habitants ont été menés dans ce sens. Même si à l'heure actuelle cela paraît évident de ne pas mélanger tous les déchets dans le même sac, il reste encore des efforts à réaliser pour continuer à trier plus et mieux.

### **Économiser les matières premières**

Donner une seconde vie à nos emballages c'est assurer leur transformation en nouveaux objets et



économiser ainsi les ressources naturelles qui ne sont pas inépuisables. L'équation est simple pour recycler, il faut trier. Le point de départ de toute la chaîne de tri dépend de nous consommateurs et usagers. En suivant des consignes de tri simples et élémentaires au quotidien, chacun se positionne comme un acteur responsable de la protection de l'environnement.

### Réduire les coûts de traitement

Le traitement des ordures ménagères représente un coût très important pour la collectivité mais également pour tous les habitants financé par la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Le traitement des ordures ménagères s'élève à 245 €/tonne en comparaison des déchets recyclables qui s'élève à 35 €/tonne.

### Moins de déchets

Le meilleur déchet reste malgré tout celui que l'on ne produit pas : pour l'environnement mais également pour la maîtrise des coûts. Pour cela, il existe des solutions et des astuces pour réduire ces déchets à la source tel que le compostage, l'achat en vrac pour limiter les emballages, le broyage des végétaux, le réemploi, la réparation, la location, préférer les achats durables plutôt que jetables...

### Plus de verre dans les ordures ménagères

Même si le tonnage du verre est très encourageant sur Les Abrets en Dauphiné, les agents de collecte ont alerté le SICTOM récemment sur la présence particulièrement importante de verre dans les ordures ménagères. En plus du gâchis de la matière première, rappelons que les coupures et les projections constituent un risque de blessures très important pour les agents qui ramassent les déchets. Recycler le verre est l'un des gestes écologiques le plus simple et efficace que l'on puisse faire, alors aucune bouteille, pot ou bocal ne doit finir à la poubelle !

Le verre jeté dans les sacs d'ordures ménagères est très problématique car il ne brûle pas. Les restes qu'on appelle les mâchefers sont difficilement valorisables et très onéreux pour la collectivité (entre 900 et 1000 € la tonne pour les traiter).

Recyclable à l'infini, le verre est le matériau phare du développement durable, son recyclage permet non seulement de faire des économies de matières premières (sables, calcaire, eau) et d'énergies, mais aussi de réduire les émissions de dioxyde de carbone.

## Informations pratiques

### Les points de tri de la commune

- 1736 route de Sougey • 35 impasse de recoin •
- Chemin de Veroud • Parking rue Carré-Pierrat
  - Rue de la République - Parking Carrefour
  - Chemin de Veroud vers le camping • Rue Bayard • Rue Hector Berlioz • Chemin Doutan • Rue Saint Exupéry

### Deux déchèteries à votre service

- Déchèterie et végétèrie - la Bruyère
- Déchèterie et végétèrie - Tapon

### Jour de collecte des ordures ménagères

Jeudi

Plus d'informations sur les autres activités du SICTOM de la région de Morestel (tri, collecte, réduction des déchets,...) sur [www.sictom-morestel.com](http://www.sictom-morestel.com)





## *Croix rouge, unité locale des Abrets en Dauphiné*

### **Urgence et secourisme**

Notre unité locale est très active. Postes de secours, interventions d'urgence, formation aux gestes qui sauvent.

Découvrez la diversité de nos actions.

Préparation au PSC1 (Pass'Région accepté).

Vous pouvez rejoindre nos équipes et participer à nos actions de secours.

Vous informer : permanence tous les samedis matin de 10h à 12h.

### **Vesti-boutique**

Nos vesti-boutiques sont ouvertes à tous.

Pour une participation modeste un grand choix de vêtements s'offre à vous.

Ouverture le lundi de 14h à 17h, le mardi et le jeudi et le premier samedi du mois de 9h à 13h.

### **Librairie sociale - les mots du cœur**

Ouverte à tous, tous les jeudis.

### **Distribution alimentaire et vesti-boutique**

13 rue René Duchamp – La Tour du Pin – 04 74 90 51 24

Tous les mardis de 10h à 12h30 et de 14h à 15h30

### **Pôle bien-être social**

Ouvert à nos bénéficiaires, tous les jeudis, sur rendez-vous :

- salon de coiffure solidaire « Humanit'hair » : la beauté pour retrouver l'estime de soi
- cours de relaxation par une professionnelle.

Les bénéficiaires sont acceptés sur dossier, justifiant leurs ressources et charges.

### **Les Vallons de l'Isère**

**Unité locale Croix rouge française**

68 rue Gambetta, Les Abrets en Dauphiné

Tél. 09 60 38 40 02

## *Libre propos*

Aucune publication du groupe d'opposition n'a été reçue au moment du bouclage de ce journal municipal.

## Copropriétés, lotissements, conventionnez avec Isère Fibre

Isère Fibre est l'opérateur chargé du raccordement des immeubles et lotissements, de l'exploitation et de la maintenance du réseau 100% fibre déployé dans le cadre du projet Isère THD, initié par le Département de l'Isère.

S'il n'y a aucune démarche particulière à effectuer pour les maisons individuelles, en revanche, tout ensemble immobilier dès 4 logements (copropriétés privées en immeubles, lotissements de pavillons sur voiries privées, immeubles locatifs type bailleurs sociaux) doit conventionner avec Isère Fibre, déléguataire du Département, pour autoriser à faire

les études et les installations de la fibre. Si ces démarches gratuites ne sont pas effectuées, les logements ne pourront pas bénéficier de la fibre lorsque celle-ci sera disponible sur la commune. Cette convention doit être votée et approuvée en assemblée générale, mais un mandat peut être accordé au conseil syndical.

**Pour tout renseignement : [www.iserefibre.fr](http://www.iserefibre.fr) ou auprès votre contact « conventionnement » : Aurélie Mathieu-Lamberet [a.mathieulamberet@ert-technologies.fr](mailto:a.mathieulamberet@ert-technologies.fr)**



## SSIAD ADMR Dauphiné Bugey

Le SSIAD ADMR Dauphiné Bugey est une association locale de Service de Soins Infirmiers à Domicile, présidée par M. Lilian Della-Maura. D'une capacité de 47 places, notre service permet le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, malades ou dépendantes. Il intervient sur prescription médicale.

Une équipe d'aides-soignantes diplômées intervient à domicile pour la prise en charge des soins d'hygiène. Deux infirmières coordinatrices ont la responsabilité du fonctionnement du service et deux secrétaires se chargent des démarches administratives. L'ADMR accorde une grande importance à ses bénévoles. Aujourd'hui, elle compte sur vous pour pouvoir continuer son action sociale.

**Vous souhaitez rejoindre l'association ou vous souhaitez simplement plus d'informations ? N'hésitez pas à nous contacter !**

**SSIAD Dauphiné-Bugey - 11 rue des Nouveaux - 38490 Aoste  
tél. 04 76 31 80 24 - mail : [ssiadbisi@fed38.admr.org](mailto:ssiadbisi@fed38.admr.org)**

# État civil



*Nous souhaitons  
la bienvenue à*

**Joachim GUIBOUD-RIBAUD** né le 7 septembre 2019  
**Korigan HERMIL** né le 24 septembre 2019  
**Metehan YORUR** né le 20 octobre 2019  
**Maxime JULLIAN-CHEVILLON** né le 9 novembre 2019  
**Duncan FEBVAY** né le 12 novembre 2019  
**Krystal TEYSSIER** née le 15 novembre 2019  
**Nolan GOETZ** né le 19 novembre 2019  
**Jade FRANCHI** née le 23 novembre 2019  
**Lého MICHEL** né le 9 décembre 2019



*Tous nos vœux  
de bonheur à*

**Sabrina BENALI & Demis DOLET**  
le 7 septembre 2019  
**Marina BUSSA & Hugo BARBIER**  
le 5 octobre 2019  
**Alice HENRI & Crédo SETTIN**  
le 26 octobre 2019



## Homage à Noël Perrin

Le Conseil municipal est profondément touché par le décès de Noël Perrin, le 8 janvier 2020.

Élu depuis 2001 comme conseiller municipal, il était depuis 2014 premier adjoint de la commune historique des Abrets et adjoint aux travaux et à la voirie de la commune nouvelle. Homme d'expérience, il avait une bonne humeur indéfectible et gérait les travaux de la commune comme s'ils étaient pour lui, avec intelligence et une très grande rigueur.

Son expérience et sa connaissance du terrain ont été extrêmement précieuses pour toute l'équipe. Il a géré, entre nombreuses autres choses, la totalité des travaux de réhabilitation de la maison dauphinoise et il est à l'origine de la possibilité de la création du parking prévu chemin Doutan. Il a toujours été très à l'écoute de tous et savait mettre de l'huile dans les rouages pour débloquer les situations, toujours avec le sourire et une pointe d'humour. Il a donné de son temps à la commune sans compter. Merci pour tout. Noël va nous manquer à tous, élus, agents de la commune, et aussi à de nombreuses autres personnes.



*Nous regretterons*

**Maurice CARS**  
décédé le 5 septembre 2019  
**Patrick BAUDIER**  
décédé le 22 septembre 2019  
**Georges PAHON**  
décédé le 9 octobre 2019  
**Mohammed MERAH**  
décédé le 10 octobre 2019  
**Léa TERRIER**  
décédée le 13 octobre 2019  
**André JEAN**  
décédé le 18 novembre 2019  
**Denise MICARD**  
décédée le 20 novembre 2019  
**Paul LESAGE**  
décédé le 22 novembre  
**Marie-France ALIZON**  
décédée le 25 novembre 2019  
**Claude DUPORT DIT ROUSSEAU**  
décédé le 17 décembre 2019  
**Marie-Alphonsine BLANC-MATHIEU**  
décédée le 26 décembre 2019  
**Valère MARTELLO**  
décédé le 27 décembre 2019  
**Alain BROSSE**  
décédé le 30 décembre 2019

## Louis Franchon, figure méconnue des Abrets

**Voilà un nom qui ne dira rien à personne ou presque. Pourtant, tout au long des années 30, Louis Franchon aura été célébré par la presse.**

Jeune abrésien d'à peine un peu plus de vingt ans, ses premiers ouvrages, « Terres froides » et « Ébauche montagnarde », obtenaient le Grand Prix des Alpes Françaises que décernaient alors des Henry Bordeaux, Pourrat et autres.

Amateur de haute montagne et passionné par la nature dont il était un observateur très minutieux, sa grande sensibilité pour l'art le conduisit vers le dessin et la peinture où il excellait avec un même talent, puisque Andry-Farcy, conservateur du musée de Grenoble, lui consacra une importante étude dans les colonnes du Petit Dauphinois en 1931. Participant régulièrement au Salon de l'Effort à Grenoble, les galeries parisiennes accueillait également ses toiles, tantôt figuratives qu'il signait de son nom ou bien avant-gardistes pour lesquelles il avait recours au pseudonyme d'Armand Diel (anagramme de l'allemand armen Leid, pauvre souffrance).

Louis Franchon est né le 13 juillet 1908 aux Abrets, dans la maison familiale de la rue Neuve (rue Jannin) à l'emplacement même de notre bibliothèque. D'un milieu modeste, ses parents étant employés des usines de soieries locales, après l'école aux Abrets, il fréquentera le collège de la Tour du Pin où son maître l'orientera vers des études supérieures. C'est ainsi qu'après les écoles normales de Grenoble et de Paris, l'université de Pérouse et de Sienne en Italie, où il découvre Piero Della Francesca, il se verra nommé professeur d'italien au lycée professionnel de Voiron où il exercera jusqu'à son décès en 1944.

Atteint de la tuberculose dès 1932, il ne cessera pourtant de publier écrits et articles, notamment dans les revues « La vie alpine » et « Les cahiers de Iygres » dont il était l'un des cofondateurs avec ses amis avant-gardistes Dimitri Varbanesco, Abel Van Roemaer et Yves Fargues, ni de peindre avec des expositions régulières. Il incitera la vocation de son lointain cousin, Émile Guerry, lui faisant découvrir la peinture de Van Gogh, de Picasso ou encore celle de son ami Bohuslav Reynek. Malade, il décède



brutalement le 6 août 1944 aux Abrets où il est enterré.

Aujourd'hui, restent la lecture de ses livres difficiles à trouver sur le marché puisqu'ils ne sont plus édités depuis très longtemps, ses toiles que certains ont la chance de posséder et qu'ils montrent bien volontiers, les chemins du Beurrier ou ceux du plateau de Bellevue qu'il sillonnait à grandes enjambées et dont il a si bien parlé, l'idée d'un jeune homme timide et réservé, au contraire disert avec ceux qui l'aimaient, drôle, tendre et sympathique selon ceux qui l'ont connu.

Subsiste la maison de ses parents, sur le chemin de la Bruyère, où il a « vécu, espéré et souffert », entourée d'un petit jardin luxuriant où adolescent il enfouissait, sous les feuilles ou sous la neige, les poèmes qu'il ne voulait faire lire à personne. Il y aussi la tombe au cimetière des Abrets où parfois nous recueillir à la pensée de tout cela.

Essayez de dénicher « Terres froides » paru en 1930, c'est une petite merveille de narration et d'étude de mœurs de son bourg natal, au style individuel et hardi où la pensée est ciselée dans une forme parfaite, où parmi des ombres semblables à des souvenirs qui nous seraient familiers, se mêlent la bonté, l'innocence et l'espérance de la jeunesse.

Ne nous prévient-il pas ?

– *Il le connaît bien, Franchon, son village...*

*Article rédigé par l'association Les amis de Louis Franchon*

*Retrouvez-nous  
sur notre site :*

[www.les-abrets-en-dauphine.fr](http://www.les-abrets-en-dauphine.fr)

*Et sur notre page Facebook :*

[www.facebook.com/lesabretsendauphine](http://www.facebook.com/lesabretsendauphine)

Mairie des Abrets en Dauphiné  
1 place Éloi Cuchet  
38490 Les Abrets en Dauphiné  
Tél. 04 76 32 04 80

